



Monique Lubin, Sénatrice des Landes
Eric Kerrouche, Sénateur des Landes

Communiqué de presse du 15 février 2018

Tarification sociale de l'eau : les sénateurs landais, Monique Lubin et Eric Kerrouche, déposent une proposition de loi pour prolonger l'expérimentation

La procédure est technique, mais néanmoins nécessaire.

Rendue possible en 2013 par le législateur, une dérogation permet à 50 communes ou groupements de communes à travers la France de pouvoir adapter, selon les spécificités territoriales, les tarifs de l'eau pour nos concitoyens les plus fragiles.

Des centaines de milliers de Français bénéficient actuellement de cette réduction de facture.

Les communes de Saint-Paul-lès-Dax, le Syndicat Intercommunal Eau et Assainissement du Marensin (SIEAM), mais aussi Paris et Bordeaux sont notamment concernés.

Le 15 avril de cette année, cette possibilité prendra obligatoirement fin... sauf si des parlementaires demandent une prolongation de trois ans. Celle-ci est recommandée par le Comité national de l'eau dans un rapport publié en 2017.

Alertés par Cathy DELMON, Maire de Saint-Paul-lès-Dax et Hélène SARRIQUET, présidente du SIEAM, Monique LUBIN et Eric KERROUCHE ont pris l'initiative de cette demande de prolongation.

Initiative qui confirme, une fois encore, l'attachement des Landes à l'accès à l'eau pour tous, un bien fondamental.

Soutenus par le Président et l'ensemble des membres du groupe socialiste et républicain, ils ont déposé début février une proposition de loi qui devra être discutée avant la date buttoir du 15 avril 2018.